

# **MUSÉE DU LOUVRE**

## **Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

### **Relevé des décisions**

**Séance du 2 juillet 2013**

## **ORDRE DU JOUR**

- I. Approbation du procès-verbal du 19 avril 2013 (pour avis)
- II. Procédure des registres sécurité santé au travail (pour avis)
- III. Procédure relative aux accidents du travail pour les titulaires et contractuels de plus d'un an (pour avis)
- IV. Charte mail du musée (pour avis)
- V. Fiche de signalement en cas d'agression et communication aux agents ; point d'étape sur le groupe agressions (pour information)
- VI. Point d'étape sur les actions menées suite au droit de retrait du 10/04/2013 (pour information)
- VII. Rapport d'inspection SST sur les conditions de prévention du risque amiante (pour information)
- VIII. Compte rendu de visite du CHSCT : mise en accessibilité du Musée Delacroix du 16/04/2013 (pour information)
- IX. Enquête sociale : volet handicap (pour information)
- X. Suivi des actions CHSCT (pour information)
- XI. Questions diverses

En préambule, la direction présente aux élus Gilles Berda, nouveau directeur adjoint technique, et annonce qu'elle a décidé de créer un emploi supplémentaire de médecin de prévention.

## **I. Approbation du procès-verbal du 19 avril 2013 (pour avis)**

Le procès-verbal du CHSCT du 19 avril 2013 est approuvé à l'unanimité, sous réserve des modifications apportées en séance.

## **II. Procédure des registres sécurité santé au travail (pour avis)**

Sous réserve :

- Que les assistants de prévention présentent les inscriptions des registres au directeur responsable au moins une fois par mois par voie électronique
- que les représentants du personnel aient un droit d'accès aux registres SST et au cahier de doléances des visiteurs
- qu'une communication sur la procédure et la localisation des registres soit faite dans le Louvre express et dans le Flash de la DASV en septembre

Le CHSCT rend un avis favorable à l'unanimité sur la maquette du registre et sur la procédure associée

Une évaluation du bon fonctionnement de la procédure sera réalisée en fin d'année

## **III. Procédure relative aux accidents du travail pour les titulaires et contractuels de plus d'un an (pour avis)**

En accord avec les représentants du personnel, ce point est présenté pour information.

La procédure sera complétée pour les points suivants : en cas de fermeture de l'infirmierie, le rôle du RAF et le délai de notification de la décision de la reconnaissance de l'AT.

## **IV. Charte mail du musée (pour avis)**

Le CHSCT rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet de charte mail.

Suite aux échanges en séance sur l'impact de cette technologie de l'information et de la communication (TIC) sur les Risques Psychosociaux, la direction s'engage à la compléter par une réflexion ayant pour objectif de permettre à chacun, quel que soit son niveau hiérarchique, de mieux utiliser cet outil susceptible de renforcer les pratiques coopératives tout en préservant la santé des personnels.

## **V. Fiche de signalement en cas d'agression et communication aux agents ; point d'étape sur le groupe agressions (pour information)**

Présentation de la fiche de signalement à compléter par l'agent en cas d'agression; suite aux échanges en séance, la demande d'inscrire le numéro de téléphone personnel de l'agent est supprimée.

## **VI. Point d'étape sur les actions menées suite au droit de retrait du 10/04/2013 (pour information)**

Présentation par Serge Leduc de l'état de la situation des phénomènes de vols à la tire et du dispositif mis en place par la Préfecture auprès des grands sites touristiques parisiens ainsi que des suites de l'enquête de police judiciaire (hors PV pour des questions de confidentialité).

- a) La direction confirme qu'elle réfléchit à une information ou une formation de sensibilisation des agents sur les agressions, notamment au sein de la DASV.
- b) Les représentants du personnel et la direction ont abordé diverses pistes qui pourraient permettre de refouler les jeunes délinquants à l'entrée du musée.

## **VI. Rapport d'inspection SST sur la gestion du risque amiante et la mise en œuvre du droit de retrait du 19/01/2013 (pour information)**

Présentation du rapport de l'inspecteur Santé Sécurité au Travail réalisé suite à l'exercice du droit de retrait de certains agents le 19 janvier dernier en relation avec la découverte d'un calorifuge amianté dégradé dans le local technique de la cloche Sully.

La direction a fait condamner le local de la cloche Sully et fait pratiquer des analyses par prélèvements atmosphériques et poussières déposées pour lever le doute. Ces analyses ont conclu à l'absence de particule d'amiante en suspension et à la présence de poussières d'amiante déposées sous le calorifuge dégradé.

Le rapport d'inspection préconise en particulier :

- la révision du dossier technique amiante (DTA) de l'établissement pour application de la nouvelle réglementation en vigueur en matière de prévention du risque amiante (décret du 4 mai 2012), une meilleure exploitation et traçabilité des données ainsi qu'une meilleure maîtrise de ce risque,
- une information et formation du personnel au risque amiante,
- une meilleure gestion et application de la procédure de danger grave et imminent en application du règlement intérieur du Musée.

La direction s'engage à travailler sur un plan d'actions rassemblant les préconisations du rapport d'inspection, et de présenter ce document pour avis lors d'un prochain CHSCT.

## **VIII. Compte rendu de visite du CHSCT : mise en accessibilité du Musée Delacroix du 16/04/2013 (pour information)**

La visite avant travaux n'a suscité que peu de remarques. Les travaux se déroulent comme prévu et n'occasionnent pas de nuisances particulières pour le fonctionnement du reste du musée. Une solution est à l'étude concernant l'ouverture de la porte cochère, qui relève d'une décision de la copropriété.

## **IX. Enquête sociale : volet handicap (pour information)**

L'enquête sociale est destinée à valider l'adéquation de la politique sociale au sein de l'établissement avec les besoins des agents du musée.

Le CHSCT rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet de questionnaire dans son volet handicap, sous réserve des modifications apportées en séance.

## **X. Suivi des actions CHSCT (pour information)**

- a) Action 4 (p3), risque lié à l'utilisation de bois medium : réunion à reprogrammer par la DAMT.
- b) Action 2, projet Pyramide : présentation de l'APD (avant-projet détaillé) le 5 août. Organisation d'une réunion préalable avec les représentants du personnel pour présentation avant cette validation.
- c) Papripact 2013 : demande des représentants du personnel d'un tableau de suivi des actions (à présenter en septembre).
- d) Action 5, risques psychosociaux :
  - la direction propose de présenter le plan d'actions de la DRHDS au CHSCT du mois d'octobre.
  - demande des représentants du personnel d'une procédure de signalement en cas de souffrance au travail ; le groupe de travail sur les agressions est mandaté pour mener la réflexion sur la gestion des conflits.
- e) Action 6 (p 9), marché de maintenance des machines : appel d'offres lancé fin 2013 ; marché réparti en trois lots (machines-outils, machines agricoles et appareils de levage).
- f) Action 22, alarmes intempestives des systèmes de détection sûreté ; la source du problème a été identifiée (problème de dialogue entre le logiciel de supervision du système de surveillance et la couche logicielle intégrée aux centrales de détection). Des réunions de travail vont être organisées avec les deux prestataires de ces systèmes.
- g) Action 1, projet d'installation d'un ascenseur niveau AGER : faisabilité à étudier avec l'architecte des monuments.

- h) Action 15, demande de feu de signalisation à l'angle Marengo/rue St Honoré : courrier envoyé au service de la voirie de Paris.
- i) Action 21, entretien des sèche mains : demande auprès du prestataire d'amélioration du nettoyage et vidange des réservoirs ; vérification hebdomadaire par secteur de la qualité de la prestation.
- j) Action 23, demande d'enquête sur le service PC Jour : relance de l'IGAC en cours.
- k) Action 24, locaux du service médical : travaux d'aménagement réalisés et lancement d'une étude afin de créer un bureau de médecin supplémentaire.
- l) Postes de travail des caisses/contrôle : mise en place de nouveaux scanners. Une réflexion sur l'ergonomie des postes est prévue à plus long terme. Dossier à suivre par le CHSCT.
- m) Action 7, salle de repos dans l'ex café Denon cour Lefuel : travaux en cours.

## XI. Questions diverses

Six questions diverses ont été portées à l'ordre du jour :

- **Les conditions de travail des agents des expositions temporaires** : les représentants du personnel interpellent la direction sur le fait que des agents n'ont pas le droit de s'asseoir et qu'ils sont obligés de demander la permission avant de se rendre aux toilettes. Une réponse écrite à l'issue du CHSCT sera apportée par le directeur de la DASV.
- **Le harcèlement moral et sexuel (actions à mener)** : en lien avec le sujet des risques psychosociaux abordé précédemment, la direction tient à souligner que les auteurs de faits de harcèlement moral ou sexuel seront sanctionnés comme il se doit. Toutefois, avant de mettre en place un plan d'action sur le sujet, la direction a besoin d'effectuer des investigations afin de savoir si les cas de harcèlement sont tout à fait exceptionnels au sein du musée ou si le phénomène est plus présent.
- **L'état des sanitaires et locaux sociaux Sully** : la direction a été interpellée à plusieurs reprises ces derniers mois. Des odeurs fort désagréables ont été signalées en mai ; l'origine du problème était qu'un prestataire qui avait procédé au remplacement de canalisations au niveau des bacs à graisse avait omis d'emporter les anciennes canalisations. Des analyses sont en cours au niveau du système de ventilation de la base vie du PC Napoléon. Des opérations ont également été lancées au sujet des fuites d'eau constatées au niveau des douches. Plus généralement, des actions de nettoyage et de réfection des sanitaires sont régulièrement engagées.
- **La mise à jour du plan de prévention des risques de l'entreprise Challancin sur le nouveau poste de tri déchets à l'aire de livraison** : la direction s'engage à réactualiser le plan de prévention et analyser la situation d'un nouveau poste de travail occupé en permanence par un salarié à proximité immédiate de la benne,  
**L'état des lieux de l'aire de livraison à la suite des travaux** : la direction

recherche une solution technique au problème d'odeurs désagréables qui a été signalé, qui est dû à la stagnation d'eaux de lavage en dessous de plaques métalliques utilisées pour le convoyage des bennes.

- **Les conditions de sous-traitance de l'entreprise Challancin** : les représentants du personnel interpellent la direction sur un risque élevé de grève parmi le personnel de Challancin à la rentrée, et dénoncent le mauvais climat social. La direction a pris acte des divers signalements, et a commencé à analyser les plannings des agents de Challancin. Les anomalies découvertes à ce stade sont relativement mineures, mais les travaux d'investigation se poursuivent.

Des points divers supplémentaires ont été abordés par les élus :

- Le jardin des Tuileries devient de plus en plus sale, les sacs étant souvent déchiquetés par les corneilles avant d'être ramassés.
- Un problème d'hygiène a été constaté au restaurant du personnel, le dessous du tapis de la plonge n'étant pas nettoyé. La direction indique que ce problème sera bientôt réglé : une trappe d'entretien sera installée pour permettre le nettoyage du tapis.
- Il serait souhaitable d'intervenir auprès d'Eurest et d'Elior pour qu'ils coordonnent leurs actions de dératisation.
- La réfection de l'extraction d'air de la métallerie est attendue depuis plusieurs mois. La direction explique qu'elle avait besoin de regrouper ces travaux avec ceux de l'atelier d'encadrement, qui dépendent du même réseau de ventilation.
- Certaines sections de sol sont glissantes dans les ateliers, et la pose de revêtements antidérapants supplémentaires est donc souhaitable.
- Les sanitaires proches du hall d'exposition Richelieu ont besoin d'une réfection urgente.
- Le problème de salpêtre est réapparu à l'atelier métallerie, la simple pose d'un enduit s'étant avérée inefficace.